



Concertation préalable H2V Marseille Fos Compte-rendu de la réunion d'ouverture de la concertation

Jeudi 09 novembre 2023 à 18h à la Maison de la mer de Fos-sur-Mer



La réunion d'ouverture de la concertation a duré 2 heures et 20 minutes. Elle a rassemblé près de 130 participants.

En tribune :

- Alexis MARTINEZ, Directeur Général de H2V
- François GUILLERMET, Directeur du projet H2V Marseille Fos
- Elisabeth LIMAGNE, Responsable de Projets pour RTE

Garants de la concertation (Commission Nationale du Débat Public)

- Christophe KARLIN, CNDP
- Vincent DELCROIX, CNDP

Modération :

- Claude CHARDONNET, Systra

Déroulé de la réunion

1. Mots d'accueil²
2. Présentation du cadre et des modalités de la concertation²
Echanges avec le public
3. Présentation du projet H2V Marseille Fos⁴
Echanges avec le public
4. Intervention des partenaires⁸
Echanges avec le public
5. Mots de conclusion⁹





1. Mots d'accueil

Claude CHARDONNET, Systra, remercie le public de sa présence et introduit les porteurs de projet. Elle passe la parole à René Raimondi, Maire de Fos-sur-Mer et Régis PASSERIEUX, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Istres, pour un mot d'accueil.

René Raimondi, Maire de Fos-sur-Mer, rappelle que la ville de Fos-sur-Mer accueille pour la seconde fois une concertation placée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Il estime que le projet porté par H2V répond à un fort enjeu de décarbonation du territoire. Il se dit fier que la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer ait été choisie pour accueillir un tel projet, qui représente selon lui « *l'usine de demain* ». Il déplore néanmoins la saturation des dessertes routières du territoire et espère une intervention de l'Etat à ce sujet.

Régis PASSERIEUX, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Istres, estime que la transition industrielle et la décarbonation implique nécessairement la production d'hydrogène vert. Il rappelle que le territoire fosséen représente près de 20% des émissions industrielles françaises. Selon lui, le projet H2V implique le positionnement du Port de Marseille-Fos sur le secteur stratégique de la décarbonation, afin de gagner en compétitivité dans le secteur du transport maritime. Il estime que la disponibilité de l'hydrogène est une véritable « *bataille pour la souveraineté* ».

Alexis MARTINEZ, Directeur Général de H2V, rappelle que le processus de concertation est une opportunité d'échange avec le public en toute transparence. Il explique que H2V a déjà mené deux concertations sur des projets d'hydrogène en Normandie et à Dunkerque.

Claude CHARDONNET, Systra, présente le déroulé de la concertation et introduit les garants de la CNDP, messieurs Christophe KARLIN et Vincent DELCROIX. Elle relève qu'une large partie du public a déjà participé à des concertations sur des projets industriels.

2. Présentation du cadre et des modalités de la concertation

Vincent DELCROIX, Garant CNDP, présente le rôle des garants. Ils garantiront le droit du public à la participation aux décisions impactant l'environnement, droit ayant valeur constitutionnelle. Ils veilleront à la bonne information et participation du public au cours de la concertation, afin que celui-ci puisse débattre de l'opportunité du projet et de ses enjeux.

Il indique que la CNDP a fait face à une situation inédite puisque trois porteurs de projet – Carbon, H2V et GravitHy - ont réalisé une saisine sur un intervalle d'un mois. Ces projets étant spatialement et temporellement liés, la CNDP a réalisé une page internet listant les effets cumulés de ceux-ci. Il encourage le public à le consulter. [Lien vers le site](#).

Claude CHARDONNET, Systra, détaille l'ensemble des modalités de la concertation. Celle-ci se déroulera du 30 octobre au 20 décembre 2023, sur un périmètre constitué des communes de Fos-sur-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Port-de-Bouc et Saint-Mitre-les-Remparts.

- Les modalités d'information :
 - Le dossier de concertation, sa synthèse et le dépliant d'information ;
 - [Le site internet de la concertation](#) ;
 - Communications dans les journaux municipaux, sur les sites internet et les réseaux sociaux des collectivités du périmètre de la concertation ;



- Deux expositions : une exposition permanente à Fos-sur-Mer et une exposition itinérante.
- Les modalités de participation :
 - Les rendez-vous de la concertation ;
 - L'espace d'expression sur le site internet de la concertation ;
 - Le coupon T attaché au dépliant d'information ;
 - Par mails sur les questions relatives à la concertation, auprès des garants de la CNDP (delcroix@garant-cndp.fr et christophe.karlin@garant-cndp.fr).

Elle rappelle également qu'à l'issue de la concertation, le maître d'ouvrage sera tenu d'en tirer les enseignements dans un bilan que le public pourra consulter.

Echanges avec le public

Jean-Marc MAUCHAUFFEE, Génération écologie Bouches-du-Rhône, se questionne sur le périmètre de la concertation. Il s'étonne que la concertation Carbon ait intégré les communes d'Istres et Martigues, mais que celles-ci ne soient pas incluses dans le périmètre de la concertation H2V, alors même que la CNDP évoque les impacts cumulés de ces projets.

Vincent DELCROIX, Garant CNDP, précise que deux périmètres sont à distinguer. D'abord le périmètre légal de l'information, identique pour les concertations Carbon et H2V. Ensuite, le périmètre des rencontres de la concertation. N'ayant pas de caractère officiel, ce dernier résulte d'une discussion entre les garants, le maître d'ouvrage et l'assistant du maître d'ouvrage. Il indique que ce périmètre dépend également de la disponibilité des salles aux dates et heures prévues pour les rencontres publiques.

Stéphane COPPEY, Délégué au Juridique aux transports et à la mobilité FNE 13, rappelle que lors de la concertation Carbon un élargissement du périmètre de la concertation a été demandé. Il regrette également que la filière hydrogène ne fasse pas l'objet d'un débat public à l'échelle nationale.

Christophe KARLIN, Garant CNDP, explique que l'ensemble de la population de l'arrondissement d'Istres est invité aux rencontres de la concertation dans chacune des quatre communes constituant son périmètre. Il ajoute que la question d'un débat public portant sur l'hydrogène a fait l'objet d'une réflexion, mais que le Code de l'environnement ne prévoit pas de débat public national de type plan-programme à ce sujet.

Romuald MEUNIER, MCTB Golfe de Fos Environnement, indique que les habitants du quartier Saint-Gervais de Fos-sur-Mer n'ont pas reçu le dépliant d'information dans leurs boîtes aux lettres.

Il ajoute que les horaires des rencontres publiques ne figurent pas sur le dépliant et qu'il serait opportun de préciser davantage les localisations de ces rencontres. Il fait référence aux difficultés rencontrées par le public pour se rendre la salle polyvalente de Port-de-Bouc lors de la concertation Carbon.

Concernant le périmètre de la concertation, il estime qu'il n'est pas nécessaire de l'étendre au regard des impacts du projet qui seront très locaux.



Claude CHARDONNET, Systra, indique que la maîtrise d'ouvrage prendra en considération les difficultés d'accès aux rencontres publiques, et relève l'absence de tractage du dépliant d'information dans le quartier Saint-Gervais de Fos-sur-Mer.

Gilbert DALCOL, MCTB Golfe de Fos Environnement, pointe l'absence de représentants l'Autorité Régionale de Santé (ARS) dans la salle, estimant leur présence nécessaire au vu des pollutions qui seront émises par le projet.

Claude CHARDONNET, Systra, explique que les questions en lien avec la santé et la pollution de l'air seront abordées lors d'une réunion thématique, au cours de laquelle interviendront des personnes qualifiées.

3. Présentation du projet H2V Marseille Fos

Le support de présentation de la réunion ainsi que le dossier du maître d'ouvrage et sa synthèse sont disponibles sur le [site internet de la concertation](#).

Alexis MARTINEZ, Directeur Général de H2V, présente l'entreprise et revient sur son expérience de production massive d'hydrogène sur les sites en Normandie et à Dunkerque. Il indique que les usines sont stratégiquement localisées dans les zones concentrant des industries polluantes, afin de proposer des solutions de décarbonation pour les usages industriels et pour les mobilités maritimes, aériennes et terrestres.

François GUILLERMET, Directeur du projet H2V Marseille Fos, débute sa présentation par la définition des productions d'hydrogène bas carbone et de e-méthanol, réalisées à partir d'électricité décarbonée - renouvelable ou issue du mix électrique français bas carbone.

Il présente les chiffres clefs du projet :

- 2 phases du projet :
 - Phase 1 – mise en service en 2028 : 2 unités de production d'hydrogène associée à une unité production de e-méthanol ;
 - Phase 2 – mise en service en 2030 : 4 unités de production d'hydrogène.
- 265 emplois directs et indirects ;
- 910 millions d'euros d'investissements.

Elisabeth LIMAGNE, Responsable de Projets pour RTE, présente la mission de RTE. RTE transporte le courant électrique à très haute tension, faisant ainsi le lien entre production et distribution d'électricité auprès des ménages et des industriels.

Elle indique que la première phase du projet s'appuiera sur une liaison souterraine 225 kV de quelques centaines de mètres entre le futur poste H2V et le poste existant Darse 225 kV. La seconde phase du projet fera quant à elle l'objet d'un nouveau raccordement par voie aérienne sur un futur poste 400 kV localisé sur une parcelle du môle central de la zone industrialo-portuaire.

Echanges avec le public

Daniel MOUTET, Président de l'association ADPLGF, exprime ses inquiétudes concernant la saturation des dessertes routières du territoire. Il s'interroge avec agacement : « *Qu'attend l'Etat pour les routes ?* ».



Applaudissements dans la salle.

Alexis MARTINEZ, Directeur Général de H2V, indique qu'en tant qu'industriel responsable, H2V souhaite limiter au maximum ses impacts sur le trafic routier, notamment par l'utilisation de canalisations pour évacuer les productions. Le transport par la route sera néanmoins inévitable lors de la phase travaux, et également lors de la phase d'exploitation pour assurer les déplacements des salariés.

Régis PASSERIEUX, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Istres, souhaite que le débat sur les dessertes routières ne soit pas relancé, estimant qu'il a déjà été abordé au cours de la concertation Carbon.

Une participante interpelle Monsieur le Sous-Préfet pour indiquer qu'il s'agit d'une problématique majeure devant être traitée.

Régis PASSERIEUX, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Istres, explique qu'un Contrat de Plan Etat-Région (CPER) comportant un volet routier fait actuellement l'objet de discussions. Il affirme que les préoccupations du public sur la question des infrastructures routières ont été entendues par les autorités et qu'elles sont d'ores et déjà travaillées :

- La déviation Martigues / Port-de-Bouc est prête à être réalisée ;
- Des études sont en cours sur la liaison routière Fos / Salon.

Christophe Claret, Secrétaire général CGT des dockers, s'étonne qu'aucune rencontre n'ait été initiée par H2V avec le syndicat des dockers. Il souhaite savoir combien d'emplois seront dédiés aux dockers portuaires sur les 265 annoncés pour le projet.

Concernant les dessertes routières, il témoigne de longs temps de trajets entre la gare de Fos et l'entrée de la darse. Il estime que si les aménagements routiers tardent, les trois nouvelles usines entraîneront une « *panique totale et complète* ».

Alexis MARTINEZ, Directeur Général de H2V, assure que le syndicat des dockers sera rencontré rapidement. Il regrette que l'absence passée de visibilité sur les flux portuaires issus de l'activité de e-méthanol ait empêché H2V d'engager la discussion plus tôt avec le syndicat. Il ajoute que les emplois créés seront uniquement des emplois d'usine.

Bernard VIGNAL, ALTERNATIBA Martigues, rappelle que lors de la concertation Carbon des alternatives ont émergé concernant le transport des personnes, à savoir le développement des transports en commun et des pistes cyclables. Selon lui le développement des axes routiers porté par les pouvoirs locaux ne peut constituer de solution pérenne pour le territoire.

Il ajoute que les trois projets de production d'hydrogène planifiés dans la région – H2V, GravitHy et Masshyla – impliquent une consommation électrique totale de 1420 MW. Se référant à un site EDF, il explique que trois tranches nucléaires de 900 MW seront nécessaires pour faire face à ce besoin. Il craint une augmentation générale du prix de l'électricité, provoquée par cette consommation massive.

Enfin, malgré les efforts de conversion du CO2 proposé par H2V, il indique que celui-ci sera *in fine* brûlé dans les moteurs des bateaux et des avions, à défaut d'avoir été directement rejeté dans l'atmosphère.

François GUILLERMET, Directeur du projet H2V Marseille Fos, rappelle que les estimations chiffrées contenues dans le dossier du maître d'ouvrage correspondent au scénario le moins avantageux concernant la mobilité des personnes. Il indique que H2V est



favorable à toute initiative encourageant le report modal. Il rappelle également que le transport des matières s'effectuera principalement par canalisation : les camions seront utilisés uniquement pour alimenter les stations-service hydrogène.

Elisabeth LIMAGNE, Responsable de Projets pour RTE, assure que RTE dispose de la capacité de répondre aux besoins en électricité sur la zone. Concernant la facture des usagers, elle indique qu'elle ne sera pas impactée par l'arrivée de nouveaux projets industriels.

Alexis MARTINEZ, Directeur Général de H2V, explique que malgré les efforts de réduction des émissions de CO₂, celles-ci sont inhérentes à certaines activités telles que la production de ciment ou de chaux. Ainsi, la captation de ce CO₂ pour la production de e-carburant permet de réutiliser des molécules déjà présentes, sans puiser dans les ressources fossiles.

Gilbert DALCOL, MCTB Golfe de Fos Environnement, s'adresse au département et indique que la ville de Fos-sur-Mer est l'une des plus polluées de la région. Il pointe comme responsables les industries et le secteur du transport sur la zone.

Il ajoute que les trois projets soumis à concertation seront mis en service avant la réalisation des réaménagements routiers et s'en inquiète. Il demande à H2V de présenter les solutions de transport envisagées pour ses futurs salariés.

Applaudissements dans la salle.

François GUILLERMET, Directeur du projet H2V Marseille Fos, rappelle que H2V s'inscrira en soutien des solutions de transport collectif dès qu'elles seront envisagées par les autorités publiques.

Alexis MARTINEZ, Directeur Général de H2V, ajoute qu'une réflexion sur le covoiturage sera réalisée en coordination avec les autres projets qui s'implantent sur la zone.

Philippe TROUSSIER, Adjoint à l'environnement et à l'urbanisme de Fos-sur-Mer, soulève la question des Plans de Prévention des Risques (PPRT) et des plans d'évacuation de la zone qui se multiplient et préoccupent les populations riveraines.

Il souhaite que soit détaillée la quantité d'eau nécessaire à la production d'hydrogène et son lieu de prélèvement.

Il s'interroge également sur le nombre de véhicules prévus pour chaque phase du projet.

François GUILLERMET, Directeur du projet H2V Marseille Fos, renvoie le public sur le site de la CNDP sur les effets cumulés des projets.

Concernant la consommation du projet en eau, il indique que 4,9 millions de mètres cubes d'eau par an seront nécessaires. Il s'agirait principalement d'eau industrielle fournie par le Grand Port Maritime de Marseille. Une seconde source en eau est encore à l'étude par H2V : il s'agit du refroidissement par eau de mer.

Sur la question du trafic routier, il explique qu'il est prévu moins de 20 camions par jour avant 2030, 50 camions en 2035 et 70 camions à l'horizon 2040.

Claude CHARDONNET, Systra, propose au public de passer aux interventions des partenaires.





Romuald MEUNIER, MCTB Golfe de Fos Environnement, conteste cette proposition, estimant que le public est avant tout présent pour s'exprimer.

Il souhaite savoir comment sera capté le CO₂ auprès des industriels de la zone, et si des accords ont déjà été contractualisés avec ceux-ci. Il demande également à H2V un retour d'expérience sur la captation de CO₂ sur ses deux autres sites de Normandie et de Dunkerque.

François GUILLERMET, Directeur du projet H2V Marseille Fos, explique que le CO₂ sera capté par les industriels eux-mêmes, qui le livreront ensuite à H2V. Il ajoute que le secret commercial ne lui permet pas de révéler les noms de ces industriels, mais estime que les discussions en cours sont positives et encourageantes.

Alexis MARTINEZ, Directeur Général de H2V, ajoute que le projet H2V Marseille-Fos se distingue des précédents puisqu'il intègre la production de e-méthanol.

Stéphane COPPEY, Délégué au Juridique aux transports et à la mobilité FNE 13, se questionne sur les retours d'expériences concernant les risques industriels des installations d'hydrogène à l'échelle européenne.

Il souhaite également connaître la provenance des matériaux qui seront utilisés pour la construction de l'usine.

Il s'interroge sur les liens entretenus par le projet avec le monde maritime, remettant en question la pertinence d'une implantation sur la zone de Fos-sur-Mer.

Enfin, il estime que le projet présenté est peu abouti et que plusieurs questionnements restent sans réponses.

François GUILLERMET, Directeur du projet H2V Marseille Fos, indique qu'une réunion thématique sur la question des risques industriels est prévue. Il met en avant le lien direct entre le projet et le monde maritime puisque celui-ci vise à approvisionner en e-méthanol les bateaux de la zone.

Alexis MARTINEZ, Directeur Général de H2V, rappelle que la filière hydrogène est en cours de construction et que le projet porté par H2V est à cet égard mature : il dispose d'un foncier, d'une connexion électrique et de débouchés sérieux.

Jean-Marc MAUCHAUFFEE, Génération écologie Bouches-du-Rhône, revient sur les effets cumulés des trois projets soumis à concertation. Sur l'électricité, il indique que les 2 100 MW nécessaires représentent plus de deux fois la centrale thermique de Martigues. Il pointe un décalage entre le besoin de puissance exprimé et la puissance disponible.

Il estime que les 11 millions de mètres cubes d'eau nécessaires par an pour alimenter les trois projets sont conséquents. Il propose d'envisager des alternatives comme le dessalement de l'eau de mer plutôt que le recours au pompage sur les grands canaux.

Elisabeth LIMAGNE, Responsable de Projets pour RTE, indique que la production française d'électricité augmentera dans les années à venir, permettant à RTE de faire face aux demandes sur la zone.

François GUILLERMET, Directeur du projet H2V Marseille Fos, explique que la solution du dessalement n'a pas été retenue en raison de la consommation électrique et de la gestion de la saumure qu'elle implique.



Romuald MEUNIER, MCTB Golfe de Fos Environnement, demande au maître d'ouvrage de considérer la mise en place de navettes privées pour le transport des salariés, comme envisagé au sein du projet Carbon.

Il s'interroge également sur un éventuel stockage de l'hydrogène sur le site et ses implications en termes de classement Seveso.

Concernant le raccordement électrique, il souhaite savoir si la ligne nécessaire à la réalisation de la deuxième phase du projet sera souterraine ou aérienne. Il évoque des préoccupations en matière de préservation du paysage.

Elisabeth LIMAGNE, Responsable de Projets pour RTE, indique que pour des raisons de faisabilité technique c'est la solution d'une ligne aérienne qui a été retenue pour la deuxième phase du projet.

Alexis MARTINEZ, Directeur Général de H2V, souhaite prendre en considération la problématique du transport des salariés et rappelle que la concertation permettra de faire émerger des propositions concrètes à ce sujet.

Concernant le stockage de l'hydrogène, il explique que seules 20 tonnes seront stockées sur le site, ce qui ne correspond pas à une activité de stockage massif.

François GUILLERMET, Directeur du projet H2V Marseille Fos, rappelle qu'un classement Seveso seuil haut est envisagé pour l'installation.

4. Intervention des partenaires

Claude CHARDONNET, Systra, excuse Martine VASSAL, Présidente de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, ayant eu un empêchement de dernière minute.

Christophe CASTANER, Président du Conseil de Surveillance Grand Port Maritime de Marseille – Fos, pointe le nécessaire rééquilibrage de la desserte routière du territoire. Il ajoute que les 11 millions de mètres cubes d'eau évoqués pour les projets à venir sont à mettre en parallèle des 55 milliards de mètres de cube arrivant dans le delta du Rhône et se jetant dans la mer. Il qualifie le projet porté par H2V de « *projet clef* » pour le territoire, portant des enjeux forts de souveraineté, de décarbonation et de mobilité. Ce sont pour ces raisons qu'il indique que le GPMM est entré au capital de H2V Marseille-Fos.

Christophe MADROLLE, Conseiller régional et Président de la commission biodiversité, Région Sud, estime que le territoire va vivre une « *révolution* » en termes d'aménagement et de création de nouvelles richesses. Il donne raison au public sur les problématiques de mobilités évoquées lors des échanges et assure qu'il s'agit de la préoccupation première des dirigeants locaux. Il ajoute que la Région se place en soutien aux projets à venir et espère que la concertation permettra de construire une « *culture commune autour des nouvelles énergies et de la sobriété du territoire* ».

Echanges avec le public



Daniel MOUTET, Président de l'association ADPLGF, exprime avec vigueur son souhait de voir les aménagements routiers réalisés avant la mise en service des nouveaux projets industriels.

Applaudissements dans la salle.

Un participant s'interroge sur le financement du projet, estimant qu'il est difficile pour une jeune entreprise de lever 900 millions d'euros.

Alexis MARTINEZ, Directeur Général de H2V, explique que le projet repose sur du *project financing*. Il s'agit d'un type de projet avec de forts niveaux de dette reposant sur un actif très générateur. Il est envisagé 40% d'investissement sur fonds propres au début du projet, avec 60% de dettes. H2V développe des partenariats financiers pour sécuriser ses fonds propres.

Jacqueline BOTON, habitante de Fos-sur-Mer, exprime sa déception face à ce projet qu'elle n'estime « pas vraiment finalisé ». Elle aurait souhaité que soient présentées plus d'informations sur la superficie de l'usine et les emplois, au-delà des informations techniques présentées sur l'hydrogène et sa fabrication.

François GUILLERMET, Directeur du projet H2V Marseille Fos, invite à nouveau le public à consulter le dossier du maître d'ouvrage. Il indique que la superficie de l'installation sera de 40 hectares, et invite les participants à la réunion thématique à venir sur « La filière hydrogène : les débouchés pour le territoire » au sein de laquelle seront présentés le nombre et le type d'emplois générés par le projet.

Romuald MEUNIER, MCTB Golfe de Fos Environnement, demande des précisions sur le coût que représente le raccordement électrique du projet. Il s'interroge sur la viabilité du projet au regard de sa réalisation en deux phases.

Alexis MARTINEZ, Directeur Général de H2V, indique que chaque phase du projet sera viable indépendamment de l'autre.

Elisabeth LIMAGNE, Responsable de Projets pour RTE, explique que les informations concernant le coût du raccordement sont des informations commercialement sensibles. Les liaisons principales sont financées à hauteur de 70% par H2V et 30% par RTE.

5. Mots de conclusion

Claude CHARDONNET, Systra, relève qu'une trentaine de questions ont été posées au cours de la réunion et rappelle brièvement l'ensemble des thématiques abordées par le public.

Vincent DELCROIX, Garant CNDP, rappelle qu'en phase de concertation le projet est encore amené à évoluer. Il ajoute que le maître d'ouvrage peut saisir la CNDP à n'importe quel niveau d'avancement de son projet. Celui-ci ne se doit pas d'être complètement abouti pour être soumis à la participation du public. Il salue l'objectif de 50% du temps de parole donné au public qui a été respecté au cours de la réunion.

Claude CHARDONNET, Systra, indique qu'un compte-rendu de la réunion sera mis en ligne sur le site de la concertation et invite le public à la prochaine réunion thématique le 16 novembre à Port-de-Bouc.

